



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Le projet concerne l'aménagement et la valorisation des espaces publics et mémoriels d'OMAHA BEACH sur la commune de Saint-Laurent-sur-Mer dans le Calvados. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de requalification du site d'Omaha Beach dont les enjeux principaux portés par l'intercommunalité et les acteurs du territoire sont la valorisation du patrimoine, l'accueil du public à travers la gestion des aires de stationnement et le développement de la continuité de la vélomaritime.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Isigny-Omaha intercom

Raison sociale

CC ISIGNY-OMAHA INTERCOM

N° SIRET

2 0 0 0 6 6 8 0 1 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

EPCI (Administration publique générale)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

THOMINES

Prénom(s)

Patrick

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41°a	L'opération globale comprend l'aménagement de 156 places de stationnement

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Place de braves: les voies principales accueilleront les circulations tous véhicules. Le long des propriétés riveraines, la piste cyclable du littoral (vélomaritime) se développera, séparée des voies principales par des noues plantées. Le stationnement des bus se fera sur la voie en direction de Vierville. Les abords du monument seront dégagés de façon à mettre en valeur l'espace tout en accueillant les cérémonies officielles annuelles. Côté rue Bernard Anquetil: le projet consiste à réintégrer la piste cyclable déjà existante en la « connectant » à la place des Braves dans la continuité du projet. Côté Boulevard de Cauvigny : seuls des travaux de réfection du piétonnier de bord de mer ainsi que des stationnements côté propriétés riveraines seront réalisés, un marquage de type chaussée à voie centrale banalisée « CVCB » sera réalisé sur la voie principale. Le bas de l'avenue de la Libération sera restructuré: l'aménagement prévoit un recalibrage de la voie départementale, la mise en place de places de stationnement vertes filtrantes alternées d'arbres de haut-jets et la mise en place de piétons latéraux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un nouveau paysage en rapport avec les besoins du projet (valorisation du patrimoine, stationnement, protection de l'ensablement, développement du vélomaritime, gestion des eaux pluviales à travers des noues paysagères et des matériaux perméables), tout en proposant un projet écologique sur le choix des essences de l'ensemble du projet (arbres, arbustes, vivaces de milieux humides). Les places de parking réelles existantes et tolérées (cf. p.20 et 25 du diagnostic) seront remplacées par des stationnements autorisés et réglementés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux se déroulera en deux tranches comme suit :

Tranche 1 composée des phases 1, phase 2 et phase 3, sur une durée de 11mois, à partir de Février 2026 hors période estivale :

Phase 1 : Requalification parking côté Ouest de l'Esplanade des Braves / parking VL / RD 917 / stationnements-minutes des tours opérateurs / parking exposants / espaces publics / voiries

Phase 2 : Requalification parking côté Est de l'esplanade des Braves / parking VL / espaces publics / liaisons douces piétonnes et cycles

Phase 3 : Valorisation espaces publics / monument / Signal de l'esplanade des Braves

La Tranche 2 est composée d'une seule phase ; la phase 4 d'une durée de 2mois, à partir d'octobre 2027 :

Stationnements RD917 (boulevard de Cauvigny)/ Valorisation section rue B. Anquetil : travaux par demi-chaussée pour ne pas interrompre la circulation

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet permettra à termes d'améliorer la situation du stationnement, de développer la vélomaritime, et de promouvoir les techniques de gestion des eaux pluviales à travers la création des espaces végétalisés et des noues paysagères, tout en intégrant la plantation d'arbres et d'arbustes sur l'ensemble du projet.

Durant la phase d'exploitation, les aménagements de gestion hydraulique, les arbres et arbustes permettront de constituer une trame verte et bleue intéressante. Elle sera en adéquation avec l'environnement local pour permettre l'insertion et la continuité de corridor écologique et ne pas bloquer les déplacements de la faune. En ce sens, la mise en place du projet va permettre de diversifier le milieu et est positif pour la biodiversité.

La phase d'exploitation ne génère ni risque ni nuisance environnementale tout en respectant un cadre de vie et de travail pour l'aménagement global. Les places de parking existantes et tolérées seront remplacées par des parkings autorisés et réglementés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager

- Dossier de déclaration Loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0. : le projet récupère les eaux pluviales au droit du site d'étude (superficie de 28 628m²)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Aménagement de places de stationnement Surface du projet	156 places 28 628 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le périmètre d'une ZNIEFF de type I ou II. La plus proche est la ZNIEFF I du Secteur d'OMAHA BEACH située à 250m du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone du schéma régional de cohérence écologique (SRCE).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le territoire de la ville de Saint-Laurent-sur-Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les abords du Manoir du XVIème sont situés à 300m du projet. Le site d'OMAHA Beach fait l'objet d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le projet cocherait cette case, si la candidature était retenue.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les critères pédologiques et floristiques, le site d'étude n'est pas situé sur une zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les résultats de synthèse hydrogéologique réalisés par ERDA Géotechnique n'ont fait état d'aucune pollution notable des sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L projet est situé sur la zone de répartition des eaux du Bathonien. Cependant, le projet ne prévoit pas de prélèvement en eau à partir des masses d'eaux souterraines
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors de tout périmètre de protection pour la ressource destinée à la consommation en eau potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone NATURA 2000 n'est répertoriée sur la zone d'étude, les plus proches étant la Falaise du Bessin occidental et la Baie de Seine occidentale situées à 2km du projet.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein d'un périmètre classé: OMAHA BEACH. Cependant l'esplanade des braves, espace public anthropisé, est entouré de zones bâties. Il est donc considéré comme une partie urbanisée d'un site classé et ne rentre donc pas dans les espaces remarquables.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extraction des terres pour la réalisation des couches/structures VRD, des aménagements paysagers. Les déblais excédentaires produits seront évacués en décharge adaptée. Une gestion adaptée et réfléchie sera mise en place pour préserver la pente naturelle du terrain.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet utilise de manière indirecte les ressources naturelles du sol ou du sous-sol par les matériaux de construction nécessaires, constitués d'éléments extraits(gypse, ciment, argile, meulière, sable).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des eaux pluviales sera intégrée au projet avec une gestion à la parcelle. Le projet vise à satisfaire aux exigences réglementaires par une gestion hydraulique avec un rejet en débit de fuite.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit un aménagement paysager pour protéger la Place des Braves de l'ensablement venant de la mer. Des espaces végétalisés et perméables en remplacement de surfaces imperméables (bitume). De nombreux arbres (42) et arbustes (1000) seront plantés pour améliorer la continuité écologique dans le secteur.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce patrimoniale pour la Natura 2000 ou la ZNIEFF à proximité ne seront impactées négativement par le projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se développe au sein du zonage UC (zone urbaine du littoral) défini dans le PLUi d'Isigny Omaha Intercom.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet : - n'est pas soumis aux risques de mouvements de terrain - n'est pas soumis aux risques de sismicité - n'est pas soumis aux risques de cavité Le projet prendra compte de l'ensemble des préconisations pour la remontée de nappe en phase travaux et exploitation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors périmètre de protection liée à la ressource en eau (AEP). Le projet n'engendrera pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déplacements et trafics temporaires pendant les travaux, qui seront canalisés par un plan de chantier réfléchi avec la municipalité. Les aménagements paysagers et les travaux de voirie seront vecteurs d'une attractivité touristique améliorée et d'une meilleure visibilité du patrimoine historique et naturelle à valoriser.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les nuisances sonores seront limitées dans le temps et leur durée, afin de limiter la gêne occasionnée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les précautions acoustiques réglementaires seront prises en compte dans la construction afin de garantir le confort de vivre aux futurs habitants.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux du projet pourra générer des vibrations temporaires (terrassements, rabotage, compactage). En phase exploitation, le projet n'augmentera pas les vibrations générées par le trafic routier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions seront limitées dans l'espace et dans le temps (sur certaines heures) pour respecter la réglementation spécifique aux éclairages extérieurs et intérieur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'assainissement des eaux pluviales se fera à travers les noues paysagères végétalisées.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le réseau public

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de réalisation, le chantier engendrera différents types de déchets inertes, non dangereux et dangereux, qui seront triés, valorisés et évacués selon les filières réglementaires. En phase d'exploitation, l'affluence des visiteurs sur la zone du projet est susceptible de générer des déchets. Leur gestion sera assurée par la ville.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif du projet est de créer un nouveau paysage en rapport avec les besoins du projet (valorisation du patrimoine, stationnement, protection de l'ensablement, développement du vélomaritime, gestion des eaux pluviales à travers des noues paysagères et des matériaux perméables), tout en proposant un projet écologique sur le choix des essences de l'ensemble du projet (arbres, arbustes, vivaces de milieux humides).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site actuel sera revalorisé pour être transformé en un aménagement qualitatif et végétalisé. L'accueil et le stationnement seront améliorés; ce qui participera à la valorisation du paysager avec la création des espaces verts, la plantation des arbres et arbustes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

La gestion de l'eau pluviale est faite à la parcelle. Cependant, les travaux susceptibles d'être réalisés sur le réseau d'eaux pluviales de la ville devront intégrer le volume généré par le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet permettra de planter 42 arbres et 1000 arbustes; de désimperméabiliser plus de 7000m².
Un nouveau paysage en rapport avec la valorisation du patrimoine, le stationnement, la protection contre l'ensablement, le développement du vélomaritime et la gestion des eaux pluviales à travers des noues paysagères et des matériaux perméables.
Le projet sera conforme aux règles du PLUi d'Isigny Omaha Intercom. Le site ne présente pas d'enjeux écologiques : absence de destruction d'espaces naturel et désimperméabilisation des sols pour permettre l'accueil d'une biodiversité.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, différents aménagements seront réalisés dont les principaux sont les suivantes :

- Gestion des eaux pluviales à la parcelle au travers des noues,
- Aménagements paysagers (composé d'essence locale et adaptée) favorisant la biodiversité
- Prise en compte du risque de remontée de nappe pendant les travaux,
- Adaptation de l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse,
- Au cours de la phase chantier, une attention particulière sera portée pour minimiser les nuisances sonores et lumineuse, afin d'avoir un impact limité auprès des riverains et de s'inscrire dans une démarche vertueuse (tri des déchets, etc..).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet architectural est abordé sous ses interfaces environnementales, patrimoniales et paysagères pour être conforme au PLUi et à l'opération des grands sites de Normandie 44 qui préconise de requalifier l'accueil, de restructurer l'espace en rapport avec le contexte paysager et historique. Les places de parking réelles existantes et tolérées seront remplacées par des stationnements autorisés et réglementés: 156 pl.VL+3pl.bus contre 265 pl.VL + 4pl. bus avant. Le projet va permettre d'augmenter les surfaces végétalisées perméables, planter des arbres et arbustes (cf. p.25 du diagnostic) et de ce fait augmenter la biodiversité du secteur.

A ce titre, nous estimons que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 08 : Patrimoine naturel (ZNIEFF)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 09 : Patrimoine historique	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Captage AEP	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11 : Coupes et perspectives du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

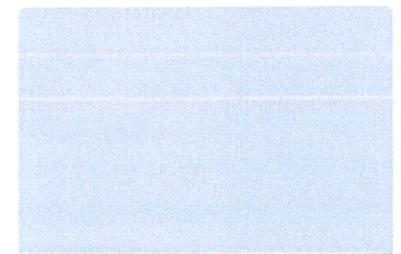
Nom THOMINES

Prénom Patrick

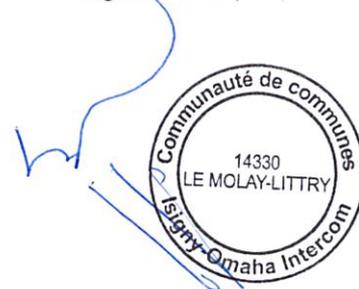
Qualité du signataire Président

À Le Molay-Littry

Fait le 1 4 / 0 8 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)





Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Prénom

Qualité

Tél Fax

Courriel

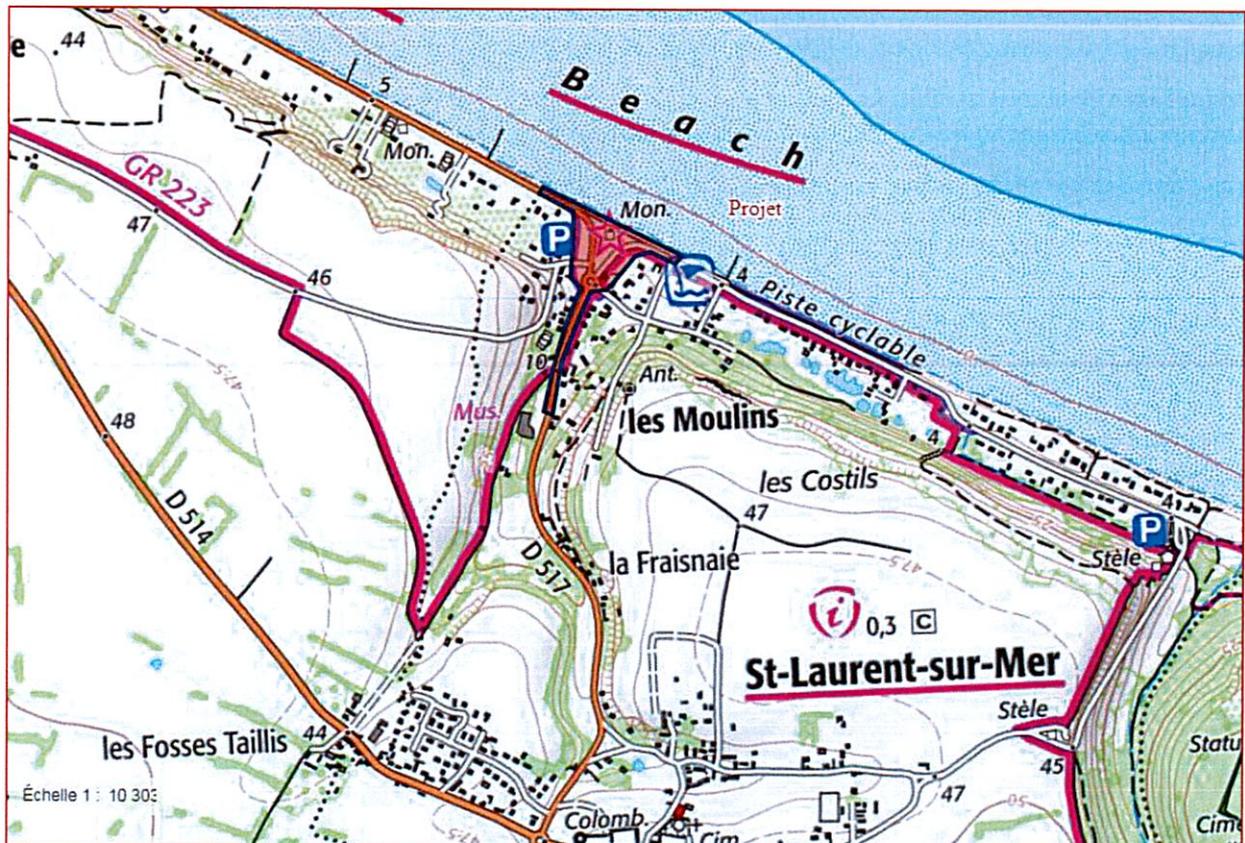
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Localisation du projet sur fond ortho-photographique



Contexte géographique

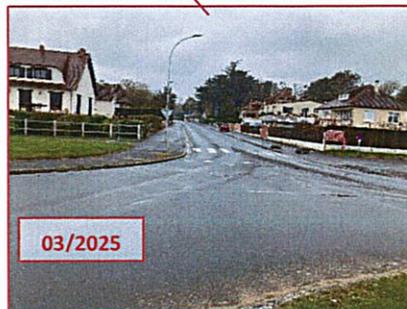




DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

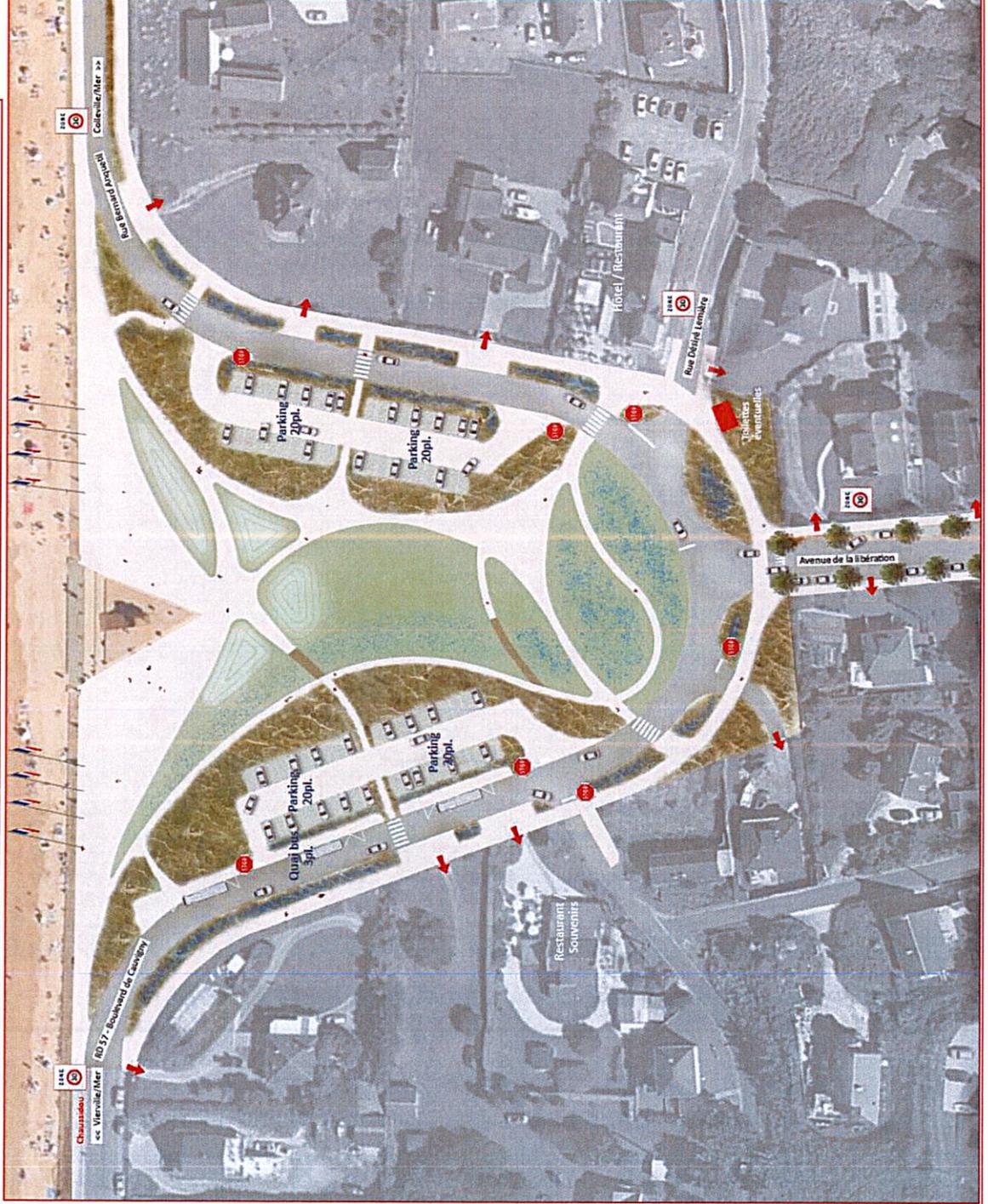


Etat initial de l'environnement du projet



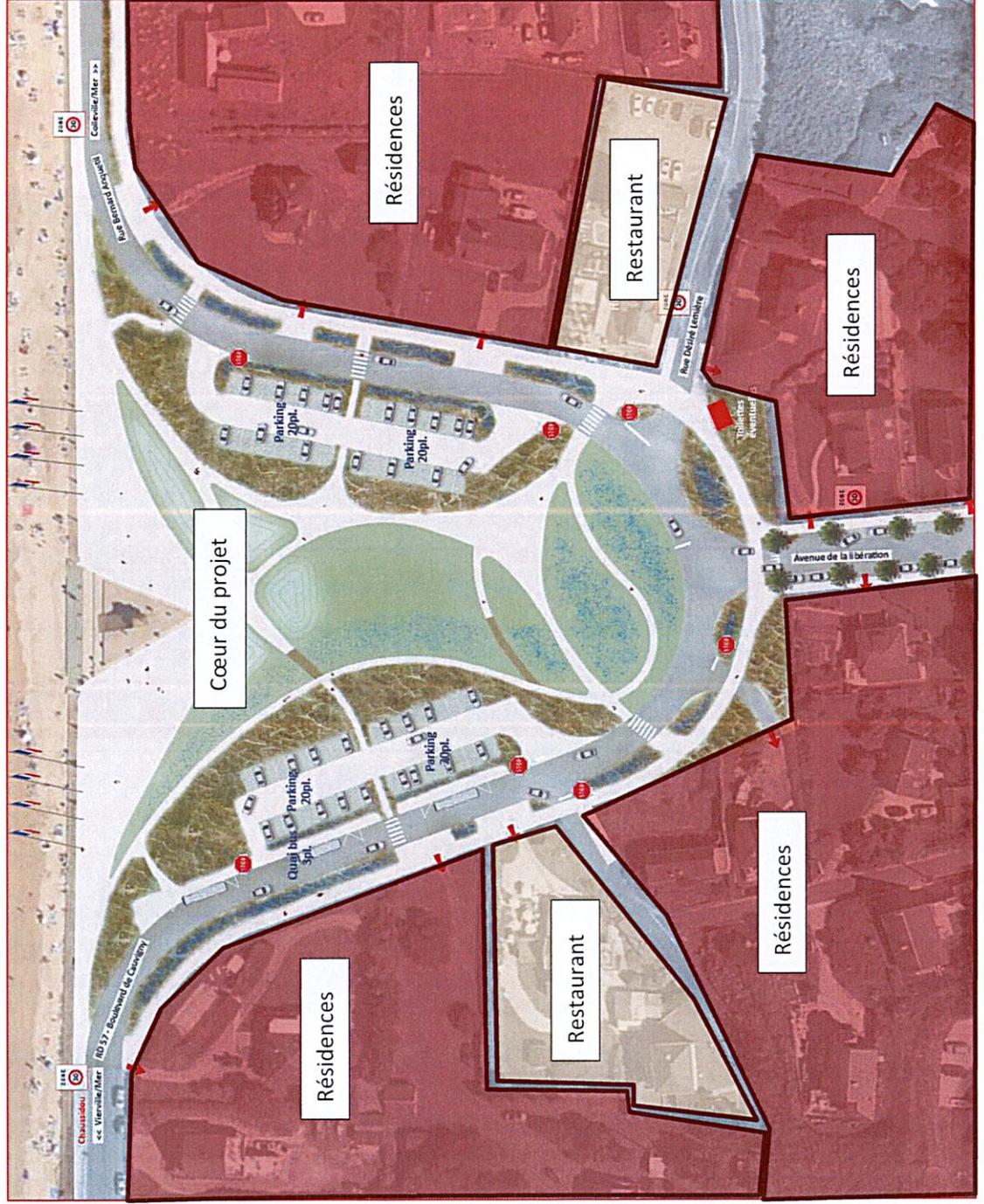
DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS D'OMAHA BEACH SUR
LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Plan de masse du projet



DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Plan des abords du projet (Photo aérienne de juin 2023)

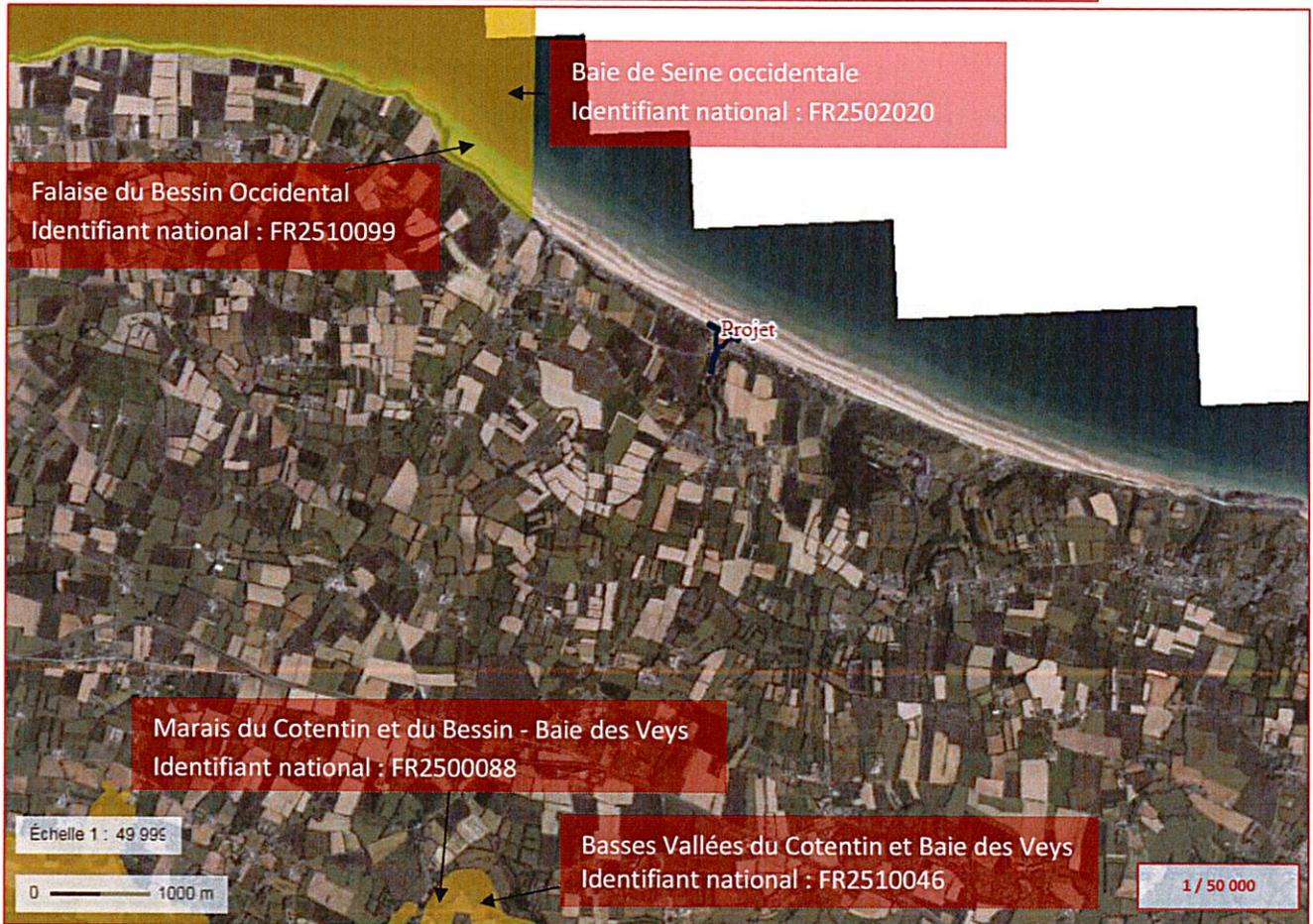




DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER



Zone d'influence Natura 2000 (1/25000 et 1/50000)





DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

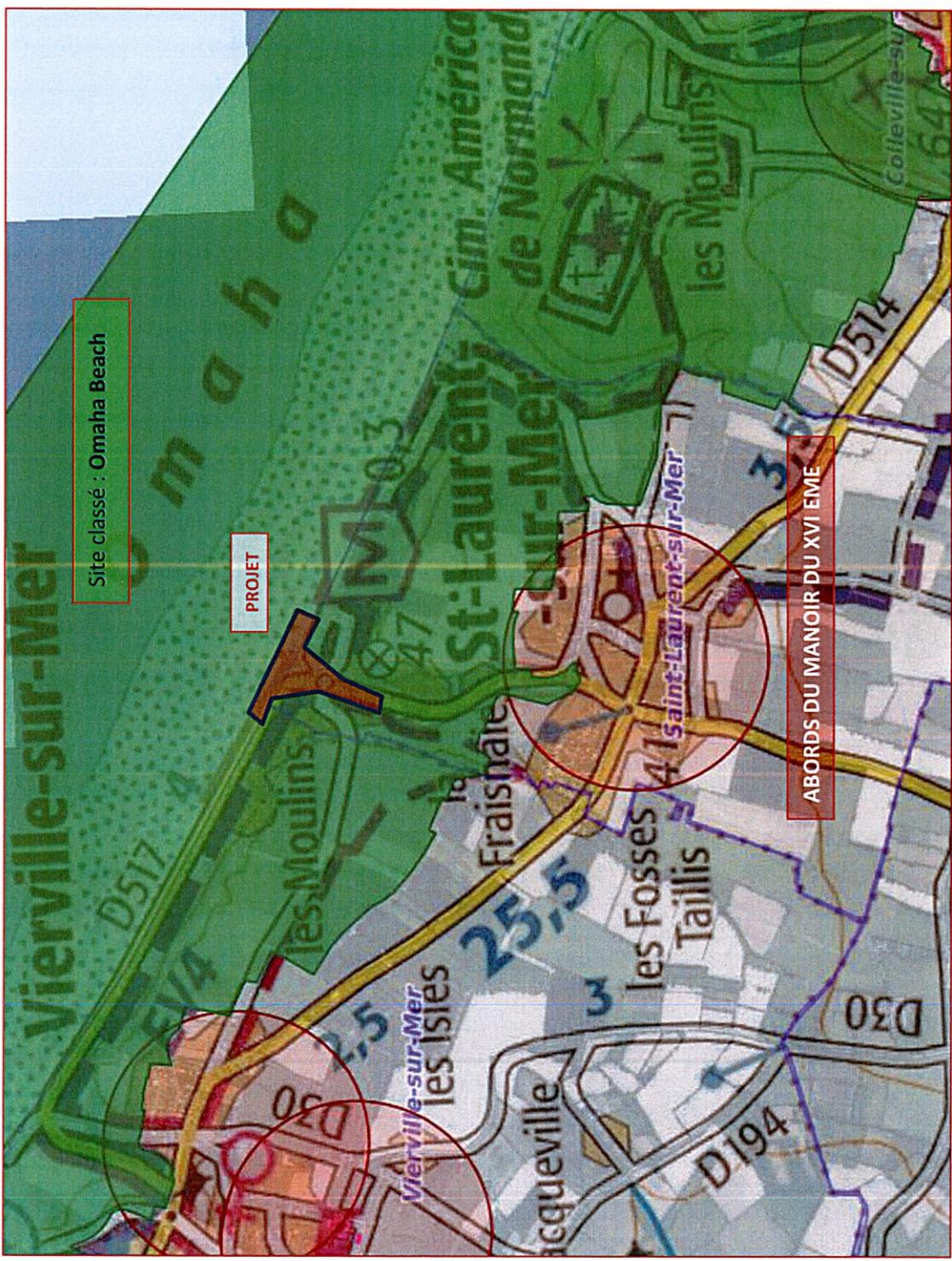


Zone d'influence Natura 2000 (1/25000 et 1/50000)



DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Patrimoine historique, site classé





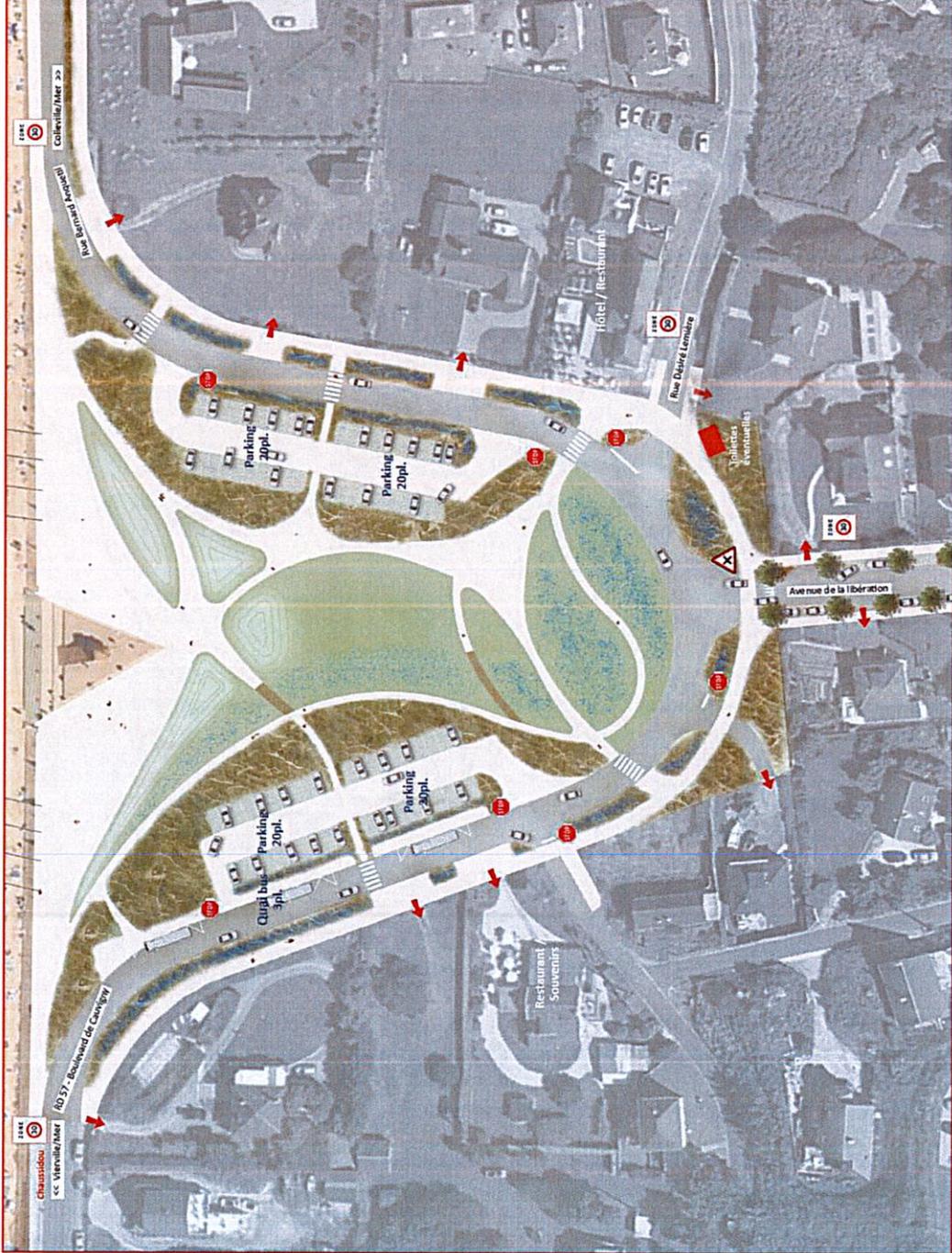
DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS D'OMAHA
BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Périmètre de protection de captage

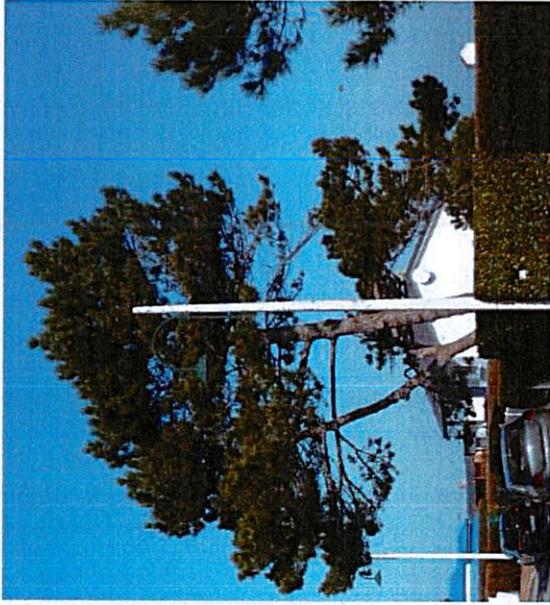


DOSSIER CAS PAR CAS
AMENAGEMENT ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS ET MEMORIELS
D'OMAHA BEACH SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-SUR-MER

Plans, Coupes et Végétaux du projet



VEGETAUX PROPOSES : ARBRES ET ARBUSTES



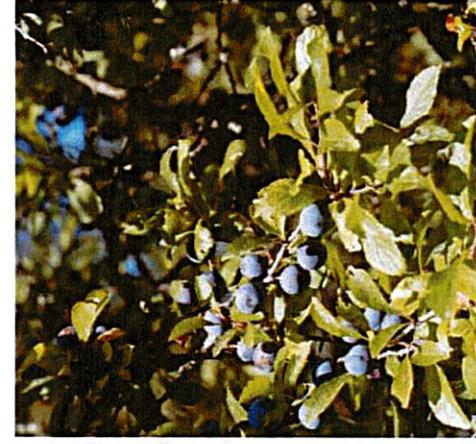
Pinus sylvestris



Atriplex halimus



Prunus spinosa



VEGETAUX PROPOSES POUR LE CORDON DUNAIRE



Cordon dunaire



Ammophila arenaria



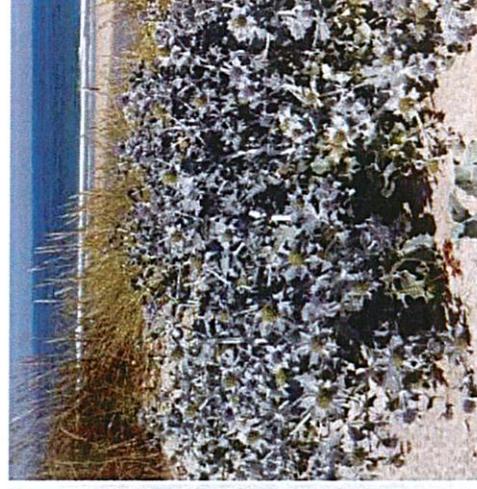
Matthiola sinuata



Euphorbia paralias



Leymus arenarius



Eryngium maritimum